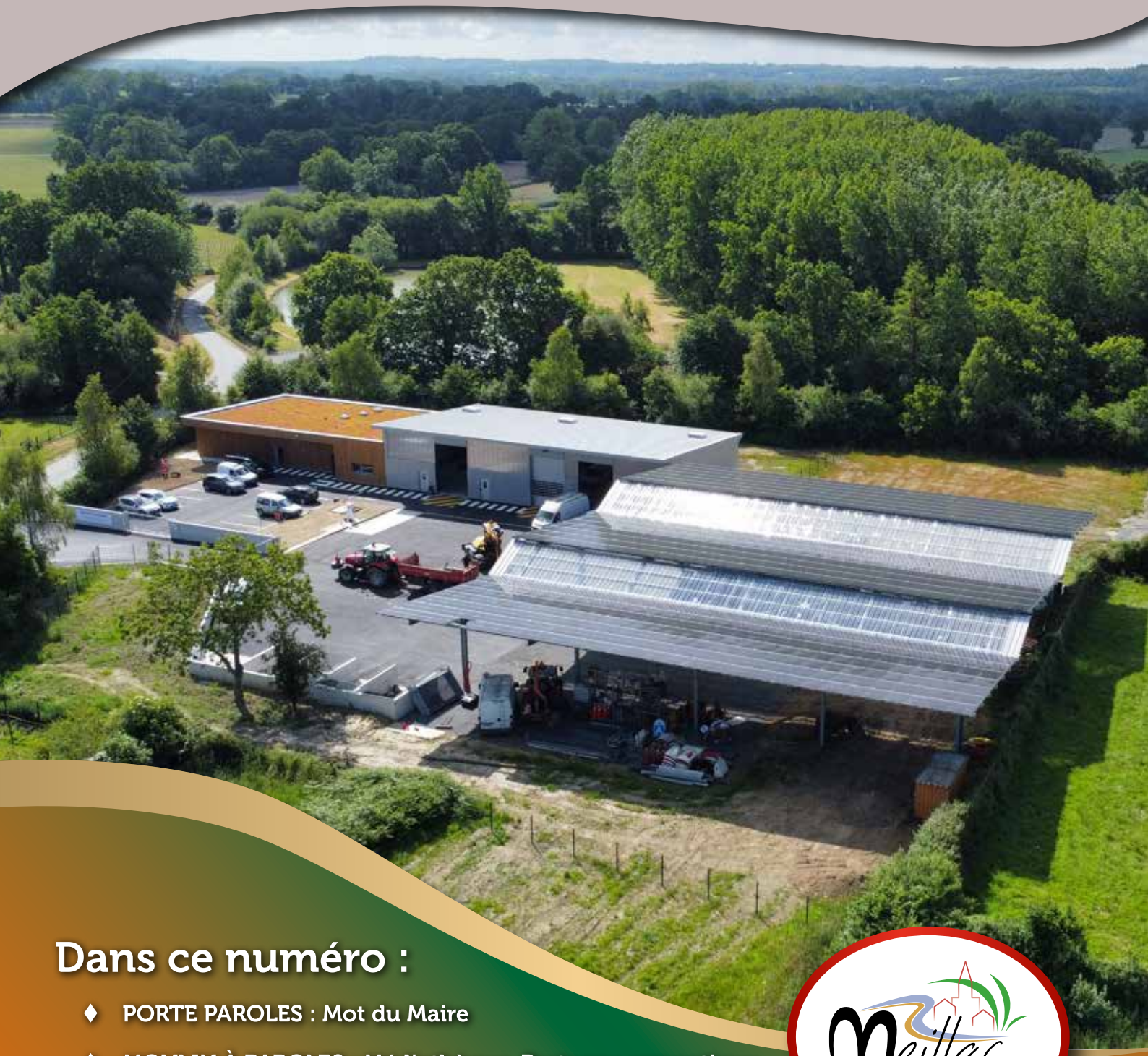


100 % MEILLAC

L'info qui nous rassemble



Dans ce numéro :

- ◆ PORTE PAROLES : Mot du Maire
- ◆ MOULIN À PAROLES : Médiathèque, Bretagne romantique
- ◆ LA PAROLE EST À VOUS : Les Barges Ô !
- ◆ PAROLES D'EXPERT : Portrait



Mot du Maire



L'heure des vacances va sonner prochainement pour beaucoup d'entre vous, c'est le moment de nous retrouver pour ce bilan du 1er semestre 2024. Les projets présentés en 2020 prennent formes. Après les gros travaux qu'ont été la salle de sport et l'espace culturel en 2022 et la petite pause des investissements en 2023, nous allons relancer des travaux conséquents que sont le cabinet médical et l'aménagement de la rue de la fontaine. Pour cette rue, les travaux menés nous permettront une meilleure organisation du stationnement, un ralentissement des véhicules automobiles et des déplacements sécurisés pour les piétons. Nous en profitons pour renaturer ces espaces par des places de parkings perméables et des espaces verts plus nombreux. Ils permettront aussi d'avoir des espaces plus agréables et une meilleure qualité de vie. Cette renaturation devrait nous apporter des subventions supplémentaires.

Concernant le cabinet médical, une étude de faisabilité a été réalisée. Les professionnels de santé et les paramédicaux ont été associés dès le début à ce projet. Avec le cabinet d'études, des choix ont été faits pour éliminer les contraintes d'une telle opération. La construction d'un nouveau bâtiment en arrière de celui existant nous permettra d'être plus rapide dans la construction du cabinet médical, en nous permettant de continuer de recevoir les patients. Un parking remplacera l'ancien cabinet, ce qui nous permettra un meilleur accueil des usagers. Nous espérons la fin de cette opération pour le 1er trimestre 2026.

Pour préparer l'avenir et le développement de la commune pour les 30 prochaines années, nous avons fait l'acquisition de réserves foncières proches du bourg. Dans le cadre du PLUi, nos capacités d'extension de surfaces constructibles ont été fortement réduites puisque nous sommes de près de 14 hectares en 2014 à environ 4 hectares en 2024. Des choix doivent être faits mais notre possibilité d'accueillir de nouveaux habitants reste réelle avec des parcelles de terrain plus petites et des constructions en élévation. Ce sont les effets de la loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette) qui s'appliquent à tous les documents d'urbanisme supra communaux, que sont le SRADETT, le SCOT ou le PLUi. Nous devons nous adapter à cette difficulté mais être optimiste.

Pour la station d'épuration, le curage est commencé. Nous remercions l'entreprise de travaux agricoles Couvert Stéphane de Combourg pour son engagement dans ces travaux. Nous souhaitons faire travailler une entreprise locale comme nous le faisons dès que c'est possible. Nous remercions les agriculteurs qui ont accepté l'épandage de ces boues sur leurs parcelles, suivi d'un chaulage. Nous allons engager les études pour augmenter la capacité de notre station d'épuration pour anticiper l'arrivée de nouveaux usagers raccordés à l'assainissement collectif.

Mettre aux normes et augmenter notre capacité équivalent habitant devront être fait avant le transfert de l'assainissement collectif à la communauté de communes Bretagne Romantique en 2026.

Les travaux de voirie en campagne ont été réalisés. Des carrefours ont été équipés de stop pour les sécuriser. A la demande des habitants, la vitesse au village des Gâts a été réduite à 50 km/h. Ce village est traversé par de nombreux véhicules qui se rendent au Cobac-Parc.

Concernant la communauté de communes Bretagne Romantique, le pôle technique situé rue des docteurs Pellé est en activité depuis le mois de mai. Le PLUi est en enquête publique et sera validé par le conseil communautaire avant la fin de l'année 2024. Notre implication dans cette instance est importante. Nous faisons en sorte qu'un équilibre pour l'ensemble des communes soit respecté.

Je souhaiterais rendre un hommage à M André IRYS, qui nous a quitté en ce début d'année. La commune de Meillac le remercie pour sa générosité envers sa commune de cœur. (Lire en page intérieure)

Je vous souhaite de bonnes vacances, remplies de joies et de soleil, de retrouvailles familiales ou amicales. Bel été à vous toutes et tous.

Georges DUMAS, Maire de Meillac

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

... PORTE PAROLES

- Mot du Maire Page 2
- Culture Page 3
- Bâtiments communaux Page 4
- Voirie et assainissement Page 5
- Finances Page 6
- Action sociale Page 8
- Communication Page 9
- Calendrier associatif 2024 Page 9
- Mot de l'opposition Page 10
- Mot de l'opposition Page 11

SOMMAIRE A FAIRE

- Le périple d'Emmanuel Page 22
- Le périple d'Emmanuel Page 23

... PAROLES D'EXPERT

- Portrait Page 26
- État civil Page 27

Directeur de la publication : Georges Dumas
 Comité de rédaction : Commission communication
 Crédits photos : La Mairie
 Mise en page : LUNACOM
 Impression : Atimco
 Imprimé sur papier recyclé
 Dépôt légal : juin 2024
 Contact : 1 place de la Mairie - 35270 Meillac
 Tél. 02 99 73 02 25 • mairie.meillac@orange.fr



Centre technique

Depuis de nombreuses années, nous vous informons au sujet de l'implantation du pôle technique communautaire sur notre commune. Dans le bulletin n°3 de 2015, nous vous indiquions que les négociations avec la communauté de communes Bretagne Romantique étaient en bonne voie. Durant toutes ces années, les aléas successifs, qu'ils soient techniques ou financiers ont fait repousser ce projet. Vos élus communautaires se sont toujours assurés que ce bâtiment restait inscrit dans le plan pluriannuel d'investissement communautaire.

Lors du renouvellement du conseil communautaire en 2020, le nouveau président de la CCBR, M Loïc Régeard a relancé les études pour la construction de ce centre technique. Après de longs mois d'études et d'avis techniques, l'architecte est choisi au cours du 2^e semestre 2022. Les travaux ont donc commencé en septembre 2023 pour une ouverture fin mai 2024. Son intégration dans

l'espace est parfaite, grâce à sa construction réalisée avec une association de bois et métal, devant les espaces boisés.

Nous tenons à remercier M Lebesco, Vice-président en charge des bâtiments communautaires pour son implication et son écoute pendant cette réalisation. M Yoan Tardivel, directeur des services techniques et M Jean-Charles De Col, responsable des bâtiments communautaires ont réalisé le suivi de ce chantier.

Ce bâtiment dispose d'un parking de 1000 m² pour le matériel, qui est recouvert d'ombrières solaires. Ces ombrières financées par Energiv, seront la propriété de la communauté de communes dans 20 ans.

Cet ensemble accueille le service voirie dans son ensemble, le service bâtiment communautaire, un lieu de stockage pour le Relais assistant maternel ainsi qu'un local pour les archives communautaires, qui sont actuellement éparpillées sur plusieurs lieux. Nous souhaitons la bienvenue sur notre commune à tous ces services.



Culture



La Culture comme élément fondamental d'une société

Outil d'intégration de l'individu dans la société, la culture a aussi un impact positif sur le plan collectif. Quelle que soit son mode d'expression, elle œuvre à la construction d'une société équilibrée, crée de la cohésion, des repères. La culture agit comme un lien entre les individus, transcendant les barrières sociales, économiques et ethniques.

La culture joue un rôle déterminant dans l'éducation. Elle contribue à la réussite éducative, développe les capacités de réflexion critique et améliore l'apprentissage. Non seulement elle favorise le développement des capacités intellectuelles mais elle peut même conduire à favoriser la cohésion de groupe. La culture influe sur tout notre environnement, notre manière d'interpréter les choses, notre manière de les percevoir, elle fait partie de nous.

Se cultiver, c'est se libérer par la connaissance : apprendre à réfléchir grâce à des points de vue différents. Les activités culturelles permettent de se construire dès le plus jeune âge. Elles nous apprennent à ressentir les émotions et à mettre des mots sur l'effet que ça nous fait. Elles nous permettent de donner notre avis sur une œuvre, et d'exprimer de manière verbale ou non-verbale ce qui nous plaît ou pas.

La culture permet de jouir de la vie, d'être fier de notre savoir et d'être bien dans sa peau. Se cultiver permet d'apprécier les choses qui sinon nous sont étrangères : les paysages, les tableaux, la gastronomie, ou la musique... Il y a de tout pour



En permettant à toutes les catégories de population d'accéder à la culture, on favorise l'inclusion sociale et la compréhension mutuelle et on repousse par là même les idées populistes qui se répandent dangereusement. Bien plus que l'anxiété ou la détresse économique, l'attrait du populisme est lié à un sens accru d'insécurité culturelle.

Être élu s'est être bâtisseur de communautés, comprendre la culture est notre affaire, la promouvoir, la soutenir et la rendre accessible, même en milieu rural, est notre devoir.

Notre équipe soutient concrètement la culture sur notre commune. La bibliothèque récemment réaménagée se transforme en galerie d'exposition durant les cycles d'Expolibris et vous donne accès gratuitement aux œuvres d'artistes locaux. Le festival « Brousaille », organisé par l'association éponyme et entièrement gratuit, se déroule en ce moment même dans la commune et donne lieu, du 1^{er} au 7 juillet, à la réalisation d'une fresque murale dont vous pouvez suivre l'évolution « en direct ». Rendez-vous sur le parking de l'espace culturel Le Foyer Rural pour assister à la transformation du mur en béton !

Sarah LEGAULT-DENISOT
1^{re} adjointe



Bâtiments communaux



EXTENSION ET RÉHABILITATION DU CABINET MÉDICAL

Le marché d'Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage (AMO) a été attribué à la société **ISTOR** basée à LE RHEU. Elle est groupée avec le bureau d'études AFTI à Rennes, en appui externe technique et SINGULIERE ARCHITECTURE à Guichen, en appui externe architectural.

Le rôle de cette équipe est de conseiller la commune, de piloter le projet et d'apporter son expertise et assistance juridique, financière et technique, les décisions appartenant à la commune.

Les études ont démarré en début d'année. Le diagnostic du bâtiment existant, le montage du projet, les études de faisabilité et le programme des besoins sont terminés. La consultation de l'équipe de maîtrise d'œuvre, qui va concevoir le projet et suivre les travaux, est terminée. L'analyse des offres est en cours. L'équipe de maîtrise d'œuvre choisie réalisera les études de conception et le suivi des travaux. La livraison du futur cabinet médical est prévue pour le second semestre 2026

ACCESSIBILITÉ PMR DE LA MÉDIATHÈQUE

Suite à la consultation des entreprises, les marchés de travaux ont été attribués. Actuellement, les entreprises préparent le chantier qui débutera cet été pour s'achever fin octobre. L'étage sera enfin accessible à toutes les personnes à mobilité réduite.

Pour information, la médiathèque restera ouverte au public pendant les travaux moyennant quelques adaptations de fonctionnement.

STATION D'ÉPURATION (LAGUNAGE)

Curage des lagunes
Les travaux de curage et d'épandage des boues réalisés par l'entreprise **COUVERT** de Combourg sont terminés. Ils l'ont été plus rapidement que prévu, en une seule phase au lieu

de trois, durant la deuxième quinzaine de mai malgré une météo humide et des sols trempés.

Prochaine campagne de curage, dans dix ans environ...

Schéma Directeur d'Assainissement

Les études se poursuivent. Cet hiver, les mesures de la nappe phréatique à son niveau haut ont été réalisées. Une campagne de contrôle de l'étanchéité du réseau des eaux usées aux fumigènes ainsi qu'un passage caméra sont prévus avant l'été. Ces investigations déboucheront sur des préconisations de travaux des réparations nécessaires.

A la rentrée de septembre, débutera l'étude de faisabilité de l'extension de notre station d'épuration. Le rendu est prévu pour la fin de l'année. Cette phase d'étude sera la dernière du marché.

PANNEAUX SOLAIRES PHOTOVOLTAÏQUES DE LA SALLE CULTURELLE « LE FOYER RURAL »

Les travaux ont été attribués à l'entreprise **SBM Energie** de Vitré. Ils démarreront cet été pour une livraison fin octobre. Nous visons une autoconsommation collective, l'électricité produite non consommée au niveau du foyer rural sera injectée sur le réseau public de distribution pour être partagée avec d'autres bâtiments communaux. Si les procédures administratives ne nous le permettent pas, nous irons vers une production en autoconsommation, l'électricité produite non consommée rejoindra le réseau public et sera revendue à EDF.

Très bonnes vacances ensoleillées...

Bruno RAMBERT,
2^e adjoint



Voirie et assainissement



Notre réseau communal de voirie est très important puisqu'il comporte plus de 70 kilomètres. Nous réalisons chaque année des opérations de modernisation de nos routes. Nous continuons de déposer du bitume à chaud sur les routes les plus abimées, malgré un coût plus important pour ce type de matériau. Sur le temps long, ces matériaux sont plus résistants, ce qui, à l'avenir nous permettra de réaliser des économies sur la maintenance de notre voirie.

Au mois d'avril dernier, les investissements prévus lors du vote du budget ont été réalisés. Il s'agit des routes de la Hunaudière, du Plessis-Margat à l'intérieur du village, du Boulhard vers le fond du village, à Tournebride pour rejoindre la RD 794 à la route de la ville clérot et de la route des ateliers en bas du bourg. Cette année les investissements en voirie représentent une dépense de plus de 65000 euros.

A la demande des habitants du village des Gâts, nous avons instauré une limitation de vitesse à 50 Km/h à l'intérieur du village. Les Gâts sont traversés par de nombreux véhicules qui se rendent à Cobac-parc. Nous avons également installé des stops au carrefour de la Pelterie pour sécuriser ce carrefour. Le carrefour des Génétays a lui aussi sécurisé par l'installation de stops.

Dans le dernier bulletin, nous vous avons informés des travaux rue de la fontaine. Ceux-ci sont programmés pour début septembre pour une durée de chantier de 6 semaines.

La station d'épuration va subir un curage au cours de cette année. Plusieurs phases sont prévues pour cette opération. Nous avons plus de 4500 m3 de boues à évacuer. Le marché a été signé avec une entreprise locale pour la réalisation de ces travaux et nous nous en réjouissons. Les conditions météorologiques avec sa pluviométrie importante nous ont fait retarder cette vidange. Notre schéma directeur d'assainissement nous a permis de réfléchir à l'amélioration du traitement des eaux usées. Des échanges avec les différents services concernés sont en cours sur ce sujet.

Je vous souhaite de passer un bel été en profitant de vos vacances bien méritées.

Maryline SAMSON,
3^e adjointe



Finances



Connaissiez-vous le point commun entre une anacolithe et une catachrèse ?

Ce sont tous les deux des nombreux jurons du capitaine Haddock dans Tintin. Jurons qu'il proférait allégrement lorsqu'il était contrarié. Le redressement financier de Meillac a amené son lot de contrariété, mais le

Conseil Municipal s'est abstenu d'imiter le capitaine Haddock en la matière. Ainsi comme le montre le tableau ci-dessous, les capacités de financement des investissements se sont notablement améliorées avec une section de fonctionnement qui a amélioré son résultat de plus de 65 % entre 2012 et 2022.

À retenir que les taux de Taxe d'habitation, de foncier bâti et foncier non bâti n'ont pas évolué entre 2012 et 2022. Ils sont respectivement restés sur 15,30 % pour la taxe d'habitation, 17,30 % pour la taxe foncière bâti et 40,14 % pour la taxe foncière non bâti.

Pour la taxe foncière bâti, comme détaillé dans le bulletin n°13 du 1^{er} semestre 2021, la part du département (19,90 %) a été transférée aux communes et fait passer son taux à 37,20 % avec une part communale inchangée à 17,30 %.

Les indicateurs EBE (Excédents Brut d'Exploitation), CAF (Capacité d'AutoFinancement) et de Fonds de Roulement ont augmenté respectivement de 61 %, 77 % et 619 %. L'augmentation du Fonds de Roulement provient partiellement de l'emprunt de 1 200 k€ présenté dans le bulletin n° 14 du 1^{er} semestre 2022.

Meillac section de fonctionnement	2022	2016	2015	2014	2013	2012
Recettes	1 368	1 272	1 197	1 276	1 155	1 110
Dépenses	955	782	875	968	885	864
Résultat	413	489	323	309	269	246
EBE	450	484	345	317	302	280
CAF	436	490	323	310	269	246
Fonds de roulement	1 007	603	568	335	90	140

Montants en k€ - Ces données sont disponibles sur le site <https://www.impots.gouv.fr/cll/zf1/communegfp/flux.ex>

En 2023, la section de fonctionnement a un résultat à 429 k€ avec des recettes à 1 513 k€ et des dépenses à 1 084 k€. Les faits marquants déjà pointés dans le bulletin précédent sont :

- Les charges à caractère général (chapitre 11) sont à 361 889 € pour un budget à 406 000 €.
- Les dépenses d'électricité (article 60612) sont à 124 115 € pour un budget à 70 000 €.
- Les charges de personnel (chapitre 12) sont à 501 451 € pour un budget à 520 000 €.

En section d'investissement, il y a entre autres 41 866 € de remboursement de TVA (FCTVA), 89 774 € de subvention pour la salle de sport, 11 456 € de subvention pour le mobilier de la médiathèque et 252 273 € de subvention pour le foyer rural.

Tous les membres de la commission finance vous souhaitent de bonnes vacances.

NB : Le décompte des dépenses pour la salle de sport du bulletin n° 18 comporte une erreur à la ligne Lot 04 - Cloisons sèches, faux plafonds SBPA BREL / BATI RENOV, il y a 4 464 805 €, il faut lire 64 805 €.

Yves AFCHAIN,
4^e adjoint

Définition

CAF (La capacité d'autofinancement) : terme comptable qui désigne la somme du bénéfice net et de ce qu'on appelle les « charges non décaissées » (dotations aux amortissements et provisions pour risques et charges).

La CAF est utilisée pour investir (ou augmenter le fonds de roulement) ou rembourser des emprunts.

EBE (excédent brut d'exploitation) : solde intermédiaire de gestion. Il correspond à la ressource d'exploitation (après paiement des cotisations sociales de personnel mais avant les dotations aux amortissements) dégagée au cours d'une période par l'activité principale de l'entreprise.

Action sociale



CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale souhaite vous parler du prochain repas des aînés qui se tiendra le samedi 5 octobre 2024 à la salle culturelle Foyer Rural.

Les membres du CCAS pensent déjà à l'organisation en ce qui concerne le choix du traiteur, le menu, ainsi

que l'animation afin que cette fête puisse plaire au plus grand nombre d'entre vous. Il faut savoir que la mission des membres du CCAS reste bénévole

CIMETIÈRE

Depuis le 27 octobre 2017 la mairie a engagé une procédure de reprise de 106 concessions abandonnées. Après le délai réglementaire de 4 ans les exhumations ont pu être effectuées. Les dernières concessions seront enlevées très prochainement. Ce lieu de recueillement mérite d'être embelli, et que les personnes qui le visitent soit heureuses de voir ce cimetière bien entretenu.

PERSONNEL COMMUNAL

Tout le personnel communal a suivi une formation aux premiers secours qui s'est déroulée sur une matinée. Cette formation avait pour objectif de revoir les bases de premiers secours qui évoluent sans cesse, faire également un bilan des connaissances acquises, et évaluer les pratiques.

Cette formation a été dispensée par l'Union des Pompiers de Mordelles et les commentaires du personnel sont les suivants :

- Le formateur était très à l'écoute et son intervention intéressante.
- C'est bien de se remémorer les bases des premiers secours et de faire un rappel en apprenant les nouvelles pratiques.
- Le personnel souhaite une remise à niveau tous les 2 ans, car tous ont constaté que les pratiques acquises il y a quelques années ne sont plus forcément d'actualité aujourd'hui. Chaque employé est reparti avec un petit livret en retenant :

**PROTÉGER
ALERTER
AGIR**



CANTINE SCOLAIRE

Depuis la rénovation et la restructuration de l'espace périscolaire, nous avons décidé de revenir à une cuisine réalisée sur place et d'abandonner la fourniture de repas en liaison froide.

Nos menus sont élaborés par une diététicienne et réalisés par Yann, notre cuisinier depuis 2019. Nous n'avons pas attendu la Loi EGALIM du 1er Avril 2023, pour proposer aux enfants scolarisés des repas issus de l'agriculture biologique ou raisonnée, approvisionnée dans un rayon de 135 kms autour de Meillac.

Si la Loi Egalim nous impose des minimums de 50% de produits durables et de qualité, dont 20% de produits biologiques.

Nous sommes actuellement à 30,9 % de produits biologiques et 38,48% de produits label soit largement au-dessus de la Loi sans compter le pain qui est biologique et fourni par la boulangerie de la commune.

Nous souhaitons arriver à plus de 80% de produits de qualité ou biologique servis aux enfants, tout en proposant un prix raisonnable aux familles.

SÉRÉNITÉ AU VOLANT

Un programme Sérénité au Volant a été effectué sur la commune aux mois de février et mars le vendredi matin, les personnes présentes ont été satisfaites de cette animation car elles ont pu remémorer le code de la route qui a beaucoup changé.

Au cours des ateliers des questionnaires de code ont été dispensés, et certaines personnes ont appris l'existence de panneaux inconnus pour elles.

Cette intervention gratuite pour tous était proposée par la Conférence des Financeurs.

Au cours du premier trimestre 2025, le Clic Bretagne Romantique nous a fait une proposition sur l'équilibre que nous avons accepté, et nous vous en dirons plus dans le prochain bulletin

CANICULE

Au moment de l'écriture de ce texte ce n'est pas les grosses chaleurs, et souhaitant que le beau temps arrive pour profiter de l'été. En cas de canicule pensez à vous hydrater, et de ne pas rester au soleil aux heures les plus chaudes de la journée.

Après ces quelques lignes je vous souhaite de passer un bel été en famille ou entre amis.

**Jacqueline REDOUTE,
5^e adjointe**



Mot de la majorité

Chères meillacoises et chers meillacois, toute l'équipe d'AGIR POUR MEILLAC est heureuse de vous retrouver pour ce nouveau numéro de 100% MEILLAC. Vos élus sont toujours mobilisés pour porter les projets avec toute la prudence qu'impose la conjoncture économique actuelle. Nous poursuivons notre engagement de moderniser la commune en préservant sa saine situation financière.

Dans le précédent numéro de 100% MEILLAC nous vous faisons part de la réflexion que nous avons lancée concernant le cabinet médical. Nous avons missionné un bureau d'études, et avons travaillé en lien étroit avec les praticiens qui y exercent actuellement. C'est vers un véritable pôle médical que nous nous dirigeons afin d'être en mesure de répondre aux besoins de la population meillacoise en tenant compte des besoins des professionnels de santé qui exercent au cabinet médical. Nous y prévoyons également les moyens d'accueillir de nouveaux praticiens. Les esquisses que nous a proposé le bureau d'études sont très prometteuses pour un accueil de qualité au sein de ce nouveau pôle médical.

Les travaux du pôle technique sont achevés. Son inauguration s'est déroulée le 19 juin en présence de Loïc REGÉARD président de la communauté de communes de la Bretagne romantique, et Joël LE BESCO Vice-Président à la Communauté de communes en charge de la conception, suivi, entretien et gestion des bâtiments et équipements communautaires et de la conception, suivi, entretien et gestion des zones d'activités économiques. L'arrivée de ce pôle technique est une très bonne nouvelle pour l'activité économique de notre commune.

Les aménagements de la rue de la fontaine viennent de démarrer. Ces travaux apporteront des stationnements pour les écoles, le foyer rural et le parc de jeux, en laissant une large place aux piétons et à la végétation. Nous voulons cet endroit agréable pour tous et respectueux de l'environnement, à ce titre le stationnement sera perméable à la pluie Pour mémoire ce projet est issu du travail de concert avec les meillacois puisqu'il est le fruit du comité consultatif créé à cet effet. Ces travaux

s'inscrivent dans un vaste projet de réaménagement du bourg et sont un préambule aux travaux des abords de l'église (comprenant son accessibilité), de la rue Emile ROUXIN, de la rue des docteurs PELE, de la rue des mouliniers et de la rue du Linon.

Les travaux de voirie et de viabilisation du futur lotissement « Les rives de Fersac » vont démarrer au printemps 2024, la vente des terrains pourra avoir lieu dès le début 2025.

Vos élus d'AGIR POUR MEILLAC toujours soucieux de soutenir le tissu associatif de la commune ont proposé et voté les subventions aux associations qui participent activement à la vie de Meillac.

Dans notre quête de préservation de l'environnement, une pose de panneaux photovoltaïques est prévue sur le foyer rural pour une autoconsommation collective de la commune.

Comme vous avez pu le constater dans les lignes ci-avant, nous ne travaillons pas seuls. Nous nous entourons et consultons, selon les projets, les habitants ou les professionnels concernés. C'est notre conception a nous élus d'AGIR POUR MEILLAC de gérer le bien commun et le vivre ensemble.

Tous les élus d'AGIR POUR MEILLAC, vous souhaitent à toutes et à tous un très bel été 2024, qu'il soit riche de moissons, de soleil, de festivités et de bonheurs. Nous tenons à remercier tous les acteurs qui font vivre notre commune, les associations pour leur engagement bénévole et leur dynamisme, puis les artisans, commerçants et agriculteurs qui assurent la vie de la commune.

**Georges DUMAS, Sarah LEGAULT-DENISOT,
Bruno RAMBERT, Maryline SAMSON, Yves AFCHAIN,
Jacqueline REDOUTE, Philippe GUILLARD,
Laëtitia COUVERT, Sylvain MENARD,
Marina JEULAND, Eric GORON, Gwenaëlle
LOURDIN, Emmanuel BRIVOT, Karine RABOLION,
Nicola LEMOULT, Maude GUELET.**

La médiathèque

Vous n'avez pas encore eu l'occasion de venir voir la bibliothèque depuis son réaménagement fin 2023, n'hésitez pas, inscrits ou pas, vous êtes les bienvenus.

Ce sera l'occasion de venir également jeter un œil à toutes les expositions qui y sont programmées toute l'année. Tous les mois vous pourrez découvrir 2 nouveaux artistes, dont vous trouverez les détails sous le titre « Expolibris », par affiche dans les commerces de Meillac, sur panneapocket, ou sur la page facebook de la mairie. Vous trouverez le détail des expositions à venir dans un article à part dans ce bulletin municipal.

La bibliothèque fera également partie du parcours lors du festival Broussaille, vous pourrez venir y découvrir des livres d'artistes, et des poèmes d'Yvon Le Men.

Et pour tous les jardiniers, une grainothèque vous est proposée ! Le principe : venir déposer des sachets de graines et pouvoir également troquer des graines qui sont sur place. Le principe est détaillé dans la charte ci-jointe.

La bibliothèque, comment ça marche ? :

L'adhésion est gratuite jusqu'à 18 ans.

Même sans être inscrit vous pouvez venir lire dans la bibliothèque, juste pousser la porte pour découvrir le lieu, participer à une animation, voir une exposition, échanger des graines.

Tout au long de l'année, de nombreux temps de jeux de société, en partenariat avec Au Bois des Ludes, sont proposés, pour tous les âges. Vous pouvez également participer aux activités bricolage pour les enfants. Ainsi que plein d'autres animations.

Vous pourrez retrouver toutes les actualités de la bibliothèque de Meillac (horaires d'ouverture, animations, ressources numériques gratuites pour les adhérents –



musique, livres en ligne, formations...) sur le portail du réseau des bibliothèques de la Bretagne Romantique : <https://bibliotheques.bretagneromantique.fr/>

Pour les adhérents, vous pourrez y réserver des documents parmi 80 000 livres, magazines, cd, films, des différentes bibliothèques du réseau de la Bretagne Romantique...

Et si vous souhaitez intégrer l'équipe, pour assurer des permanences, (nous vous formerons) ou participer à des animations, vous êtes les bienvenus ! N'hésitez pas à nous contacter par mail, ou à passer lors d'une permanence d'ouverture

Médiathèque de Meillac

20 Rue Mlle de Vautenet 35270 Meillac
Tél. : 02 99 73 00 82
mediatheque.meillac@gmail.com

Horaires d'ouverture :

La bibliothèque est ouverte le mercredi de 10h à 12h30 et de 17h à 18h30, le vendredi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 10h à 12h15

Horaires de vacances : le mercredi de 10h à 12h30 et le samedi de 10h à 12h15

Expolibris



Le premier cycle de quatre expositions à la bibliothèque de Meillac s'est terminé au mois de juin. Nous avons eu la chance d'accueillir Rachel MOUCHARD et Christophe POTTIER, puis Lili FROGER et Antoine CSUTOROS, la troisième expo était assurée par Marie VINOUSE et Guy POTTIER et pour terminer cette superbe série nous avons admiré le travail de Anne HAMELIN.

Le deuxième cycle commencera début septembre pour quatre nouvelles expositions de trois semaines chacune : du 7 au 28 septembre, du 5 au 26 octobre, du 2 au 23 novembre et pour finir du 30 novembre au 21 décembre.

Cette fois nous aurons, dans le désordre, Morgan ETES, Aurélie FAISANT, Enora DULOMPONT, Oxalis, Marie-Antoinette ROUAULT, Laetitia-May LE GUÉLAFF. Nous aurons aussi la chance de revoir les photos d'André MAUXION avec une projection de ses plus belles diapos animalières.

Charte de la grainothèque

La grainothèque est un service gratuit proposé par la médiathèque de Meillac. L'accès est basé sur l'échange et la solidarité.

Comment se servir

- Le troc est le maître mot de la grainothèque : prendre signifie donner en retour, même plus tard
- Choisir un sachet de graines dans les tiroirs de la grainothèque.
- Prendre une enveloppe vide à disposition et y glisser quelques graines en recopiant les informations.

Quelles graines déposer ?

- Des graines matures, bien sèches ;
- Des graines récoltées soi même dans un potager sans traitements chimiques, éventuellement des surplus de sachets de graines biologiques ;
- Pas de semences F1, qui ne sont pas reproductibles à l'identique ;
- Pas de graines de plantes invasives ;
- Graines de légumineuses (haricots, pois, lentilles...) : après séchage, les

passer une semaine au congélateur pour éviter la prolifération de la bruche du haricot ;

- Graines de courges : autorisées si pollinisation manuelle risque d'hybridation autrement ;
- Pas de graines trop âgées : la durée de germination moyenne est entre 2 et 4 ans selon l'espèce.

Comment déposer des graines

- Prendre une enveloppe kraft à disposition et y inscrire :

**Nom de l'espèce
(variété si possible)**

**Date de récolte ou origine des
graines**

Date de semis indicative

- La classer dans la catégorie qui correspond au type de graines. Un carnet est à votre disposition pour noter vos dépôts, résultats de semis, conseils, questions...



Ecogarde

L'écogarde est chargé de relayer sur le terrain les politiques environnementales engagées au niveau local, départemental, régional et national.

Il exerce un rôle de surveillance, de prévention, voire d'alerte : déséquilibre des écosystèmes, dégradation du paysage et des aménagements, pollution(s). Il sensibilise le public au respect de l'environnement.

Il travaille en lien étroit avec la commune qui lui a confié les missions suivantes : Surveillance des alentours, prévention des problèmes, alerte en cas de détection de signes avant-coureurs. Dans sa capacité d'alerte, l'écogarde joue également un rôle pédagogique auprès des personnes avec lesquelles il interagit.

Arnaques aux faux conseillers bancaires : **SOYEZ VIGILANTS**



d'effectuer des opérations frauduleuses à partir des informations sensibles que vous allez lui communiquer (identifiants, codes, validation...).

Sachez également que certains faux conseillers peuvent vous appeler pour vous informer de l'envoi d'un coursier à votre domicile pour venir récupérer votre carte bancaire, afin de la détruire pour éviter d'autres opérations non autorisées. Mais, en pratique, la carte sera utilisée pour des retraits frauduleux !

NOS CONSEILS :

- Ne jamais communiquer vos identifiants bancaires, codes d'accès ou autres codes confidentiels, codes de validation reçus par exemple par SMS ; même si on vous les demande et d'autant plus si la personne connaît votre nom, prénom...
- Ne pas valider une opération dont vous n'êtes pas à l'origine.
- Ne jamais cliquer sur des liens ou des fichiers ou pièces jointes dans les courriels pouvant être source de phishing ou d'hameçonnage.
- Ne jamais accepter toute visite à domicile d'un pseudo-personnel de banque pour récupérer votre carte bancaire.

BON A SAVOIR :

Votre banque ne vous demandera jamais de communiquer des informations confidentielles par téléphone, ni de valider ou bloquer des opérations de paiement à distance. En effet, si votre banque souhaite bloquer une ou des opérations, elle n'a pas besoin de votre confirmation et peut le faire seule.

Article rédigé par la Mce, Maison de la consommation et de l'environnement-CTRC Bretagne, - 48 Bd Magenta - 35000 Rennes - 02 99 30 35 50 - info@mce-info.org - www.mce-info.org

Une recrudescence des arnaques aux faux conseillers bancaires se manifeste sous différents procédés pour obtenir des données bancaires de la part des consommateurs. Les préjudices financiers peuvent être très importants et les possibilités d'obtenir un remboursement sont compliquées.

Les différents procédés utilisés :

- Envoi d'un mail ou d'un SMS (phishing) souvent avant un appel téléphonique.
- Appel téléphonique d'une personne se faisant passer pour un conseiller bancaire ou « le service anti-fraudes » de la banque. **ATTENTION :** le numéro d'appel est parfois le même que celui de votre banque !

L'objectif est toujours le même :

- Obtenir vos identifiants bancaires et vos codes d'accès
 - Valider des actions sur votre espace bancaire en ligne ou sur votre application bancaire, en vous faisant croire qu'une tentative de fraude est en train de s'opérer sur votre compte.
- En réalité, tout cela permet à l'escroc qui vous appelle

Station d'épuration

Depuis de nombreuses années, nous vous parlons de la station d'épuration communale. Après de longues études pour éliminer les boues d'épuration dans les normes réglementaires, nous avons lancé le marché pour effectuer le curage des 3 bassins de notre lagunage. C'est une entreprise combourgeoise, l'ETA Couvert Stéphane qui a réalisé ce travail important et difficile. Les mesures environnementales nous obligent à beaucoup de précaution pour l'épandage des boues. Nous remercions les agriculteurs de Combourg qui ont acceptés ces épandages. Un chaulage est effectué après ces opérations. Toutes ces proximités nous ont permis de réduire nos coûts de traitements et de transport. Tous ces travaux sont financés par le budget annexe assainissement dont les recettes, sont les redevances et les volumes des eaux traitées de chaque utilisateur raccordé au réseau collectif. Nous allons maintenant réfléchir à l'agrandissement de la station pour nous permettre d'accueillir de nouveaux habitants et d'assurer le développement de la commune.



Éclairage public

Comme nous nous étions engagés, vous aurez constaté que l'ensemble de l'éclairage public aura été modernisé. Depuis plusieurs années, nous avons entrepris l'effacement des réseaux et le remplacement des candélabres vétustes. Au mois d'avril et mai, il a été procédé au remplacement des vieilles ampoules grosses consommatrices d'énergie et les lanternes par de nouveaux supports équipés de leds pour réduire la consommation électrique de 60%. Ce nouvel éclairage sera de meilleure qualité avec une luminosité plus homogène. Cet investissement fait partie de notre programme d'économies afin de réduire nos charges de fonctionnement, pour nous permettre d'augmenter notre excédent budgétaire.



Arbres remarquables de Bretagne devenez enquêteur !

Un inventaire participatif des Arbres remarquables de Bretagne a été mis en place par la Maison de la Consommation et de l'Environnement et ses partenaires, grâce à une carte en ligne, accessible à tous.

Qu'est-ce qu'un arbre remarquable ?

De nombreux critères interviennent dans la classification d'un arbre comme remarquable : ses dimensions, son âge, sa rareté, son emplacement, son histoire, sa situation géographique... Il faut cependant distinguer un arbre « spécial » ou « intéressant » d'un arbre remarquable : le sentiment de « remarquabilité » qu'il éveille doit être perçu par tous.

La carte arbres remarquables de Bretagne : un outil participatif

La carte interactive et participative arbres remarquables bretagne. gogocarto.fr/ facilite le recensement du patrimoine arboré breton. Il est désormais possible à toute personne d'ajouter un arbre et de renseigner les informations qu'il possède (espèce, localisation, photo ...).

Un enquêteur, formé aux méthodes d'identification, se charge ensuite de « contrôler » l'arbre, puis un comité d'homologation



finalise le classement en « Remarquable », « Bel arbre » ou « Curiosité ». Chaque arbre classé fait alors l'objet d'une fiche descriptive complète disponible sur la carte. Depuis le début du recensement, environ 1 800 arbres ont été répertoriés, dont plus de 450 en tant qu'arbres remarquables.

Devenir enquêteur

Quand un arbre est signalé, un enquêteur bénévole se rend sur place. Il a pour rôle d'aller sur le terrain vérifier les informations proposées et de compléter les données (mesures, environnement, typologie, coordonnées GPS, photo...) pour que l'arbre soit intégré dans la base de données.

Les 5 bonnes raisons de devenir enquêteur

- Aller à la découverte du magnifique patrimoine arboré de Bretagne
- Contribuer à cet inventaire régional et ainsi le faire perdurer
- Aider à valoriser le patrimoine breton
- Améliorer la connaissance des arbres remarquables de Bretagne et ainsi permettre leur protection
- Partager son savoir, ses connaissances et son temps au profit d'un projet associatif en devenant bénévole.

Comment devenir enquêteur ?

Vous êtes passionné-e par les arbres ou en avez fait votre métier ? Contactez la MCE !

L'équipe du projet enregistrera votre inscription : arbres@mce-info.org / 02.99.30.35.50

La Mce organisera par la suite une formation pour les nouveaux enquêteurs, sous réserve d'avoir assez de participants.

+ d'info : www.arbres-remarquables-bretagne.org

Article rédigé par la Mce, Maison de la consommation et de l'environnement-CTRC Bretagne, - 48 Bd Magenta - 35000 Rennes - 02 99 30 35 50 - info@mce-info.org - www.mce-info.org



Broussaille

La première semaine de juillet 2024, à Meillac, sera artistique ou ne sera pas.

Broussaille se démène pour cela (gros travail des bénévoles) depuis plus d'un an et demi. et ce n'est pas mentir en affirmant que, pendant cette semaine, l'art se déploiera sous toutes ses formes dans et autour du bourg de Meillac.

Des expos dans l'église, dans la médiathèque, dans l'espace culturel Le Foyer Rural dans une salle de classe, dans la salle des associations, dans La bibliothèque, dans le parc de La mairie, sur le chemin qui entoure le bourg, sur les étangs.

Et ce n'est pas tout car, on pourra également dans la salle du foyer Rural et dans la bibliothèque assister à des conférences (RéGINE Brugallé et Isabelle Genet) et à des spectacles

gratuits (Yvon Le Men et Terez Bardaine pour la poésie et la harpe celtique et le chant de dæp).

Le parcours long dun peu plus d'un kilomètre propose un paysage varié (chemin, étangs, bois, prairie, ruisseau, aire de jeu, aire de pique-nique). Des stations de repos seront aménagées pour profiter au mieux de la nature et des œuvres d'art.

Les dix-huit artistes de la deuxième édition de Broussaille investiront Meillac pour notre plus grand plaisir.

L'association recherche des bénévoles pour différentes missions : surveillance des expositions, buvette, installation, démontage. N'hésitez pas à contacter Broussaille si ces missions peuvent vous intéresser : expobroussaille@gmail.com

Association Communale de Pêche Meillacoise (ACPM)

Comme chaque année le jour du 1er mai est une journée très attendue par les pêcheurs de carnassiers. Malgré une météo maussade voir pluvieuse ils étaient au rendez vous dès l'heure autorisée. Quelques brochets ont été prélevés durant cette journée. Nous rappelons aux pêcheurs de laisser les endroits propres. Nous vous souhaitons une bonne saison halieutique et de bonnes vacances qui approchent.



Le Bureau

APE

Une nouvelle fois, l'Association des Parents d'élèves de Meillac est heureuse de vous avoir accueilli sur ses différents événements.

Merci à vous, enfants, parents et habitants de Meillac, d'avoir participé au Carnaval, à la Chasse aux Oeufs et à la Kermesse !

Une spéciale dédicace à tous nos Super bénévoles sans qui ce rendez-vous annuel serait impossible !

Toute l'équipe va prendre un repos bien mérité pendant l'été.

Nous vous donnons rendez-vous en septembre pour notre assemblée générale.

Elle est l'occasion, pour les parents souhaitant en savoir plus sur l'association, de venir nous rencontrer, prendre connaissance de nos bilans annuels ainsi que de nos projets pour l'année à venir, et enfin adhérer à l'association pour ceux qui le souhaitent !

Deuxième date à retenir : Halloween le 26 Octobre 2024 ! Enfilez vos plus affreux déguisements et venez nous rejoindre pour une après-midi ensorcelée !

Enfin pour terminer l'année en beauté, réservez les 30 novembre/ 1er décembre ! Gros programme pour ce week-end des Petits Lutins, dans la salle du foyer de Meillac.

Le samedi 30, Loto. Ouverture des portes à midi, début du tirage à 14h. Animé par « Steven Animation ».

Le dimanche 1^{er} décembre : Braderie. Inscriptions par mail lapemeillac@gmail.com. Plus d'infos à venir.

Buvette et petite restauration sur place tout le week-end.

Encore une fois merci pour votre participation et votre soutien, ça nous motive pour la suite !

A bientôt

La Team APE



Gym

C'est avec enthousiasme et dans la convivialité que les membres de l'association sportive de Meillac ont repris leurs séances de gymnastique, managées par la jeune et dynamique animatrice et coach, ALEXANDRA.

Ce n'est plus un secret pour personne : pour être et rester en bonne santé, il est fortement recommandé de pratiquer une activité physique régulière. Elle est, telle une hygiène de vie, un gage fondamental pour rester en forme.

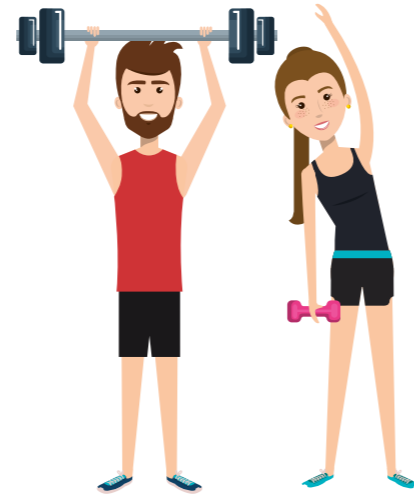
Pratiquer l'activité physique avec un coach sportif dispose de nombreux avantages tels que s'entraîner en sécurité, atteindre ses objectifs comme perdre du poids ou ne plus avoir mal au dos, et rester motivé.

Nous vous invitons vivement à rejoindre et intégrer le club.

Deux séances découvertes vous seront offertes gracieusement.

Les séances sont rythmées par l'échauffement, le cardio, le renforcement musculaire et le gainage, avec utilisation d'haltères, d'élastiques, de ballons et de steps.

Tout un programme énergique qui permet de maintenir une bonne santé mentale, de sauvegarder ou d'améliorer son capital santé et sa forme physique.



Les cours se déroulent :

. le mardi soir – de 20h à 21h

. le jeudi matin – de 10h30 à 11h30

Au complexe sportif de MEILLAC, route de Bonnemain.

CONTACTS

Présidente, Evelyne : 06.16.59.25.03

Trésorière, Stéphanie : 06.65.36.81.94

gym.meillac@gmail.com

Foyer rural

C'est dans une ambiance chaleureuse que se sont déroulés la soirée choucroute et les deux bals que nous avons organisés en ce début d'année .

L'Assemblée Générale a eu lieu le dimanche 21 avril 2024 à la médiathèque de Meillac.

Le bureau est le suivant :

Présidente : Martine ROUILLE

Vice-Président : Michel LAMBERT

Secrétaire : Jeannick NOBILET

Secrétaire adjoint : Jean-Richard TOLANDAL

Trésorière : Michelle CORVAISIER

Trésorière adjointe : Michelle GAUTIER

Membres : Annick Elluard, Jean-Pierre FRÉMONT, Annick FRÉMONT, Marie HARDY, Raymonde MASSOT, Daniel RONCIER, Marie-Annick RONCIER, Daniel ROUILLE, Annick SIMON.

Activités à venir

Samedi 1^{er} juin 2024 : (andouille ou jambon à l'os) à 12 h 30

Les 6 et 7 juillet 2024 : sortie à la Rochelle

Dimanche 1^{er} septembre 2024 : Journée à Concarneau

Dimanche 6 octobre 2024 à 14 h : bal avec Emmanuel BOLIVARD

Dimanche 20 octobre 2024 à 12 h : banquet annuel

Dimanche 24 novembre 2024 à 12 h : repas spectacle avec Bruno BLONDEL

Les activités sont ouvertes à tous. N'hésitez pas à nous rejoindre

Contact : Martine Rouillé - Tél. 06 83 05 14 34

Hommage à M. André YRIS

Dès la création du Foyer rural, M. Yris a joué un rôle essentiel dans les activités éducatives et artistiques de notre association telles que la chorale, les danses folkloriques et le théâtre. André était un excellent acteur et a obtenu de nombreux prix d'excellence aux concours départementaux. Après avoir quitté Meillac, André est toujours resté fidèle au Foyer et ne manquait pas de nous donner de précieux conseils.

Nous n'oublierons pas André cet homme discret, cet homme cultivé, passionné d'histoire surtout de celle de Meillac, cet homme dont les écrits magnifiques à la plume étaient un régal. Il aimait tant le Foyer.



CATM

Notre section d'Anciens Combattants de Meillac s'est réunie au monument aux morts pour célébrer la commémoration du 8 mai, en présence de M. le Maire de Meillac, de la Commandante A. ROUXEL, du président du CATM, mais aussi de nos adhérents et de nombreux Meillacois.

Une gerbe de fleur a été déposée par les autorités présentes au pied du monument aux morts. A l'issue, l'ordre du jour n°9 du Général d'Armée DE LATTRE DE TASSIGNY puis le message de l'UFAC honorant la célébration du 79^e anniversaire de la capitulation de l'Allemagne nazie ont été lus par le président du CATM, suivi de la lecture du message du Ministre des Anciens combattants par Mr le Maire.

La sonnerie aux morts suivie d'une minute de silence puis de la Marseillaise ont clôturé cette cérémonie militaire.

A l'issue de cette cérémonie, un vin d'honneur, offert par la mairie, au bar le Saloon, nous a tous réunis autour d'un verre de l'amitié ; suivi d'un repas au restaurant la Drolonnerie à Meillac.

Cette cérémonie du 8 mai aura, pour le CATM de Meillac, eu quelque part la fierté d'avoir participé également au voyage et à l'arrivée de la flamme olympique à bord du BELEM.

En effet, l'Amiral Pierre-Xavier COLLINET, membre du CATM de Meillac et surtout Vice Président de la Fondation LE BELEM, a embarqué à bord du trois mats. Après une traversée de 12 jours en mer depuis Athènes, le BELEM est arrivé dans la cité phocéenne le 8 mai, avec à son bord, la flamme olympique de Paris 2024.

Merci beaucoup Amiral de nous avoir fait voyager avec la flamme olympique à vos côtés par votre présence sur ce navire et transmis toutes ces belles images du voyage.



Le CATM est ravi d'avoir accueilli deux nouveaux adhérents de Meillac depuis la fin de l'année dernière à savoir M. Gérard DEPREZ et M. Erwan LAMOUR en tant que citoyen de la paix mais aussi OPEX (opération extérieure). Merci à tous les deux et encore bienvenue à eux au nom de tous nos adhérents.

Le CATM de Meillac recrute de nouveaux adhérents tout au long de l'année, afin de soutenir et d'entretenir le devoir de mémoire que nous devons continuer à pérenniser encore de nombreuses années avec l'aide de nos enfants, en tant que citoyens de la paix, s'ils le souhaitent.

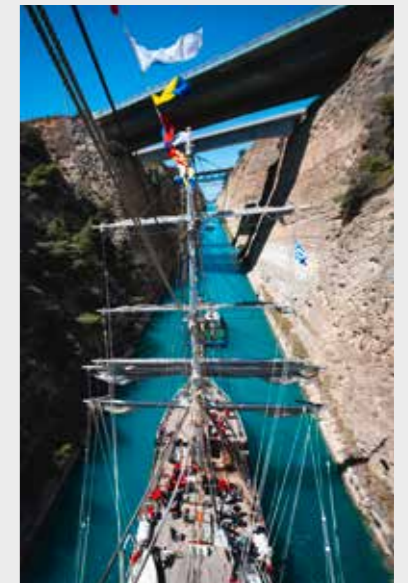
Contact auprès de la Mairie de Meillac, M. Boulanger Michel (secrétaire) ou M. Gault David (Président),

Je vous souhaite à toutes et à tous de belles et bonnes vacances d'été et je vous donne rendez vous le 11 novembre prochain au pied du monument aux morts pour notre prochaine cérémonie, venez nombreux.

Portez vous bien.

Amicalement.

David Gault
Président du CATM de Meillac



Club Bonne Entente

Comme chaque année, c'est avec plaisir que nous vous informons des activités du Club de la Bonne entente.

L'Assemblée générale a eu lieu le 11 janvier 2024, avec la présence de 28 adhérents. Après l'élection des membres du bureau, sa composition reste inchangée. Après ce moment dédié au fonctionnement de l'association, nous avons dégusté la Galette des Rois, afin de profiter d'un moment de convivialité.

Le repas de printemps du 24 avril s'est déroulé au restaurant de la Drolonnerie. Les 27 personnes présentes ont pu savourer ce bon repas, avec une dégustation de cuisse de canette à l'orange, que chaque invité a trouvé succulente.

Un repas tête de veau aura lieu le vendredi 20 septembre à midi, ainsi que le repas de Noël, le Jeudi 19 décembre 2024 à 12h. Ces 2 repas auront lieu au restaurant de la Drolonnerie.

Nous nous réunissons toujours le jeudi après-midi avec jeux divers et palets à la salle de sport, rue Emile Rouxin. Nous



vous attendons pour partager de bons moments durant ces après-midis.

L'ensemble des membres du bureau, les adhérents et moi-même vous souhaitons de bonnes vacances sous un soleil permanent.

La Présidente
M.A. Roncier

Moto club Meillacois

Le Moto Club Meillacois organise le 26 octobre prochain son repas à la Salle des Fêtes de Meillac. Les pilotes, les bénévoles, amis ainsi que toute personne intéressée, seront les bienvenus pour participer à cette soirée conviviale. Nous communiquerons plus de détails en septembre. En attendant, réservez votre date...

Contact : mcmeillac@gmail.com



Association motos Meillac



Nous fêtons le premier anniversaire de l'association dans le bulletin n° 16 du 2^e semestre 2022 et en ce début d'année 2024, l'association continue d'organiser des balades et des sorties en motos, l'accompagnement des hivernales (rassemblement de voitures anciennes) de Combourg, dîner concert au foyer rural, le téléthon (non réalisé en 2023 pour des raisons climatiques).

À noter une évolution par rapport à l'article du bulletin n°16, les motos des 125 cm3 sont les bienvenues pour nos balades.

Le bulletin n° 17 du 1^{er} semestre 2023 comprend un article du moto club Meillacois dont l'activité est la moto tout terrain. Le logo de l'association motos Meillac apparaît dans cet article, ce qui peut engendrer une confusion. Il s'agit bien de deux associations distinctes. Ce logo a été réalisé par la même graphiste que celle qui a réalisé le logo de la commune de Meillac.

Yves Afchain,
Président de l'association

FC Haute Bretagne Romantique



Une nouvelle saison s'achève pour le FC Haute Bretagne Romantique ! Le club continue de grandir, fort de ses 220 licenciés toutes catégories confondues. Comme à chaque fin de saison, il est maintenant temps de faire le bilan.

Commençons par notre académie jeunes :

- Les plus petits, les **U7/U9**, ont eu un comportement exemplaire tout au long de la saison, et ont appris les bases du football tout en prenant du plaisir. Cela se traduit par de bons résultats sur les différents plateaux du secteur

- Pour nos **U11**, nos 2 équipes ont obtenu des résultats positifs tout au long de la saison, entraînant la découverte du plus haut niveau du secteur ! Pour la 1^{ère} saison de nos U11 Féminines, les retours et les résultats sont très positifs ! En effet, sur les 10 matchs de championnat joués, elles ont ramené 5 victoires, 3 nuls et seulement deux défaites sur l'ensemble de la saison ! C'est une réussite et nous espérons pouvoir continuer avec ce groupe la saison prochaine.

- Pour les **U13**, c'est une réussite également, finissant premier de leur groupe lors des 3 phases de championnats !

- Enfin, la première saison de nos **U14** à été plus compliquée, l'apprentissage du foot à 11 étant difficile, mais les garçons sont motivés, progressent énormément à l'entraînement et à chaque match, Nous sommes optimistes pour la saison prochaine.

Globalement, c'est une très bonne évolution de l'école de foot et nous souhaitons féliciter tous nos jeunes pratiquants ainsi que leurs coaches !

Pour ce qui est de la catégorie Séniors, nos deux équipes se sont maintenues dans leur division respectives grâce notamment à une très bonne fin de saison ! Les vétérans sont toujours présents et volontaires, et brillent sur les terrains, finissant premier de leur groupe.



Enfin, nous avons cette année, 2 équipes en Futsal, dont une équipe loisirs. L'équipe Futsal principale a par ailleurs réalisé une excellente saison, finissant première de son groupe !

Pour la saison prochaine, nos jeunes auront un peu plus d'expérience et pourront obtenir de meilleurs résultats. Certains vont connaître des changements, notamment la découverte de plus grands terrains, voire pour certains, le foot à 11. Notre éducateur sportif professionnel aidé par 2 nouveaux apprentis, footeux si possible, avec l'ensemble des encadrants bénévoles, seront présents les Mercredi, Vendredi et Samedi pour les accompagner au mieux et leur apprendre le football avec passion, respect et plaisir !

Pour les seniors, un nouvel organigramme sera mis en place la saison prochaine, afin d'apporter plus de présence et plus d'efficacité ! Avec une saison en plus pour nos jeunes joueurs, nous espérons voir notre équipe A en tête de leur groupe.

Bonne saison pour nos jeunes et plein d'envie pour toutes les équipes

Le Comité du FC HBR

FC HBR Ensemble plus fort !

Paroisse Saint Gilduin du Combournais

Cette fin d'année pastorale clôture le temps de catéchèse avec les célébrations des premières communions, professions de foi, diverses réunions paroissiales et kermesses.

Pendant ces mois d'été, que chacun puisse profiter d'un temps de repos, d'amitié et de partage.

Durant cette période nous aurons nos messes habituelles et la traditionnelle veillée mariale du 14 août ainsi que la fête de la Grotte le 15 Septembre.

Bel été à tous.

Pour la communauté, M-C Rouillé

Les Barges Ô !

La saison 3 des Barges Ô ! s'annonce meillacoise ! Voici un aperçu de notre calendrier 2024 :

Samedi 8 et dimanche 9 juin

A l'étang du bourg, nous avons eu le plaisir d'organiser une nouvelle fois les Barges Olympiades. Plus de 20 équipes se sont défiées sur notre nouveau parcours flottant et le dimanche pour la 1^{re} fois, les enfants ont pu également profiter du parcours et vivre également leurs Mini Barges Olympiades !

Des animations nautiques, le parc de jeux Barges Ô Land, l'escape game Georges Méliès, le groupe Guy, Psy et King, etc., le tout animé par Vincent Le Grumelec nous a permis de passer un beau weekend sur les berges de notre bel étang du bourg.

Jeudi 18 juillet en soirée

Les Barges Ô ! accompagne la Compagnie Artefakt lors de son étape meillacoise dans le cadre de son événement La Karavane sur l'espace ludique près du Foyer Rural.

Au programme la projection du film Zarafa réalisé par Rémi Bezançon et Jean-Christophe Lie. Avant la diffusion, à 20h, l'artiste Shelly Alone proposera sa "poésie afro trans". Food-truck sénégalais.

Samedi 21 septembre à partir de 17h

Un nouvel événement complètement Barges Ô ! sera proposé sur l'eau. Musique et bonne humeur vous attendent pour cette belle soirée. Nous accueillerons le groupe Plaisir Coupable pour un concert flottant !



Dimanche 20 octobre de 10h à 12h

Le vide-déchetterie des Barges Ô à Combourg vous permettra très certainement de trouver votre bonheur et ainsi, de donner une seconde vie à de nombreux objets !

D'autres actions sont dans les tuyaux, suivez notre page Facebook !

Grâce aux soutiens de nos nombreux partenaires, nous sommes ravis de vous proposer tous ces rendez-vous Barges Ô ! Nous remercions particulièrement la Municipalité de Meillac pour son accompagnement !

Un grand merci également à tous les bénévoles qui nous apportent leurs aides précieuses ! Si vous aussi, vous souhaitez nous rejoindre pour quelques heures, quelques jours ou plus, contactez-nous !

Belles vacances estivales à tous !

A.M.A.P

Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne



Depuis 2009, l'AMAP attitude propose chaque jeudi de 18h30 à 19h15 des paniers de légumes bios près de chez vous, route de Tressé (jardins partagés), dans le cabanon sur la droite.

Qu'est ce qu'une AMAP ? (AMAP = Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) est une association loi 1901 qui regroupe des consommateurs soucieux de la qualité et de la provenance des produits consommés. L'AMAP Attitude regroupe une centaine d'adhérents et livre en partenariat avec Sylvain Marmignon, un panier par semaine

ou bien un panier tous les 15 jours.

Cette organisation permet de soutenir un paysan du territoire, de livrer des paniers sans intermédiaire et sans emballage le tout dans un souci de qualité alimentaire et environnementale.

Par le biais d'un contrat il vous est fourni des légumes, d'autres produits sont disponibles également à travers le site de la Ferme : <https://www.maboutiquefermiere.fr/fermedesam>

Pour nous rejoindre, adhérez à l'association et engagez vous sur une période de 6 mois ou 1 an pour 1 panier hebdo ou 1 panier quinzaine.

Venez nous rencontrer aux Jardins partagés, route de Tressé Meillac le jeudi de 18h30 à 19h15

Contacts : Sylvain Marmignon, Le Haut de la Lande - 35270 - BONNEMAIN, tel : 06 82 80 67 97

La Compagnie Artefakt

Cet été, La Compagnie Artefakt vous présente : "La Karavane" !

L'été arrive et les festivals s'installent en Bretagne. La Compagnie Artefakt vous invite à profiter de son festival itinérant "La Karavane".

Pour sa 5^e édition, ce festival de cinéma en plein air se déplacera du 12 au 25 juillet 2024 à travers cinq communes d'Ille-et-Vilaine. Voici les dates et lieux à retenir :

Cancale : 12 juillet

Meillac : 18 juillet

Mesnil-Roc'h : 19 et 20 juillet

Les Iffs : 23 et 24 juillet

Fort Saint-Père : 25 juillet

Dans l'après-midi, diverses activités vous attendent : concerts, jeux, et expositions. En soirée, profitez de séances de cinéma en plein air, enroulés dans un plaid et dégustant des plats de nos food trucks.

Le thème de cette année est "Voyage autour du monde". Chaque commune aura une projection dédiée à un continent spécifique. Par exemple, les 23 et 24 juillet, Les Iffs, une commune de 274 habitants située dans le canton de Bécherel, célébrera l'Amérique. À 20h, découvrez le groupe Llapaku et laissez-vous emporter par la musique des Andes. À la tombée de la nuit, admirez le film bolivien *Utama* : **La Terre Oubliée** Alejandro Loayza Grisi, primé au Festival du film de Sundance en janvier 2022.



Voici un aperçu du programme :

Cancale (12 juillet) : **Le Tour du Monde en 80 Jours**

Meillac (18 juillet) : **Zarafa** (thème Afrique)

Mesnil-Roc'h (19 et 20 juillet) : courts-métrages le 19 et **The Grand Budapest Hotel** le 20 (thème Europe)

Les Iffs (23 et 24 juillet) : **Utama** le 23 et **Little Miss Sunshine** le 24 (thème Amérique)

Fort Saint-Père (25 juillet) : **Le Château Ambulant Miyazaki** (thème Asie)

Nos activités et films sont accessibles à tous, de 6 à 122 ans, et le festival est gratuit.

Si vous êtes intéressé, rejoignez-nous sur nos réseaux sociaux pour découvrir le programme complet !

Site : www.cie-artefakt.com

Instagram : [cie_artefakt](https://www.instagram.com/cie_artefakt)

Facebook : Compagnie Artefakt



LES ACTUALITES

du sage des bassins côtiers de la région de Dol de Bretagne

[SENSIBILISATION]

Les zones humides et leurs super pouvoirs !

Entre terre et eau, les zones humides constituent un patrimoine naturel essentiel pour l'équilibre de nos territoires et notre bien-être. Elles fournissent de nombreux services en matière d'atténuation au changement climatique et constituent de véritables réservoirs de biodiversité en abritant de nombreuses espèces ! Les connaissez-vous toutes ?

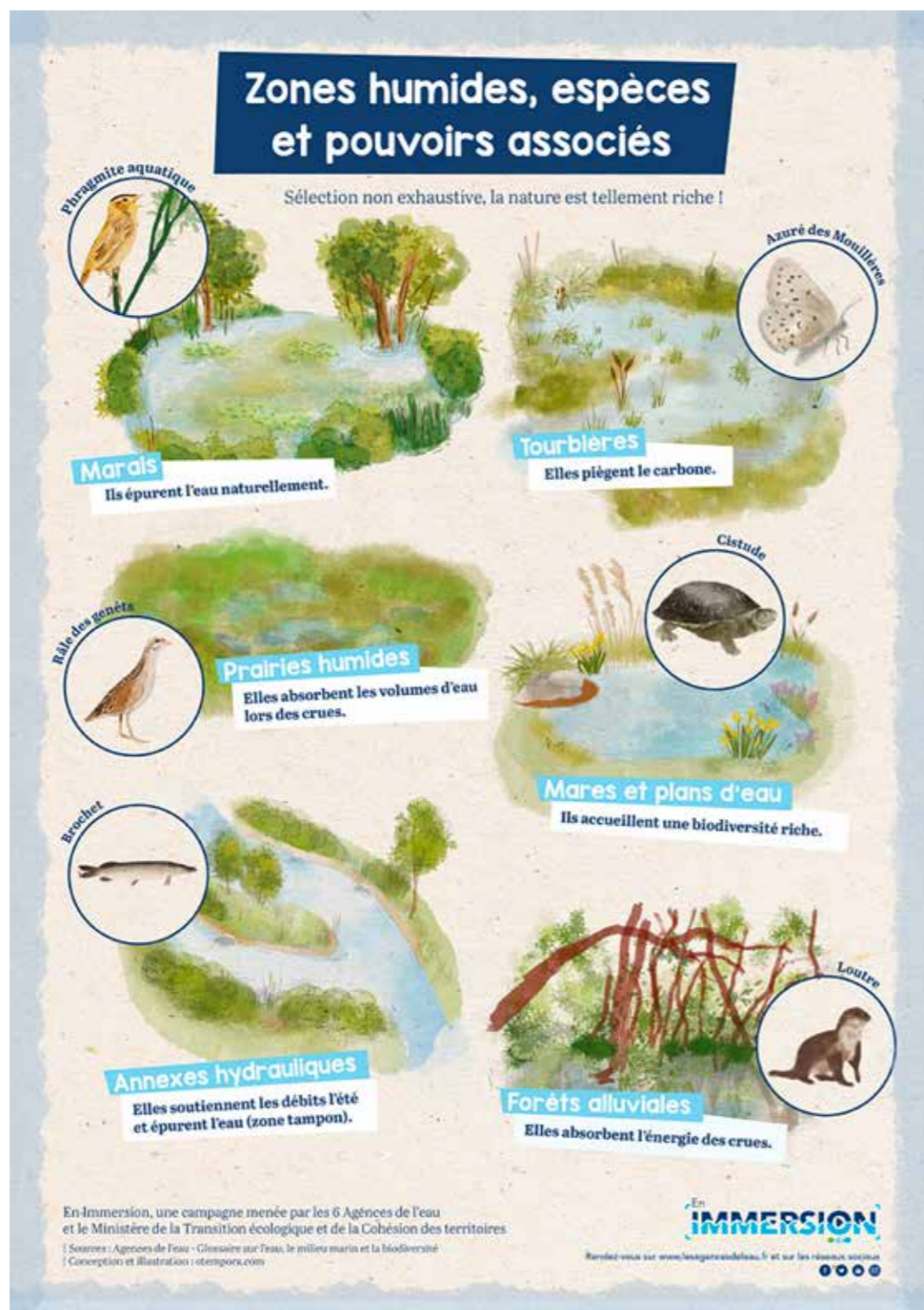
Besoin d'infos, contactez-nous !

Commission Locale de l'Eau du SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne

Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne (SBCDol)

1 avenue de la Baie
- Parc d'activités Les Rolandières 35120 DOL DE BRETAGNE

02.57.64.02.54 - *
contact@sage-dol.fr
www.sage-dol.fr



Portrait d'André Irys



Nous évoquons au travers de ces quelques lignes, la mémoire d'une personne qui nous a quitté cette année, une personne qui vivait dans la discrétion, mais qui aimait sa commune au plus profond de lui. M. André IRYS est né à Meillac le 23 avril 1928, habitait à Tournebride, là où son père exerçait le métier de Maréchal-forgeron. Dès son

enfance, avec son frère il aidait son papa en actionnant le grand soufflet de la forge. Au décès de son papa, il prendra la suite de cet atelier.

Il avait une passion pour le théâtre, et c'est tout naturellement en 1947, qu'il soutient la création de l'association du foyer rural. Le but était de créer des activités éducatives et artistiques afin d'apporter des loisirs sains en milieu rural. En 1955, il participe à des stages de théâtre,

devient un excellent acteur et reçoit plusieurs prix pour ses interprétations.

Comme les répétitions se faisaient sous le préau ou à l'école, grâce à ces résultats, sous l'égide de M. Lassalle alors secrétaire de mairie et instituteur, il fut décidé la construction de la salle du foyer rural qui fût inaugurée en 1951. En 2013, il fit un don à l'association foyer rural pour la mise aux normes de cette salle.

Féru d'histoire, la mairie lui confia la mission de donner un nom aux différentes rues de Meillac. Les habitants découvrirent des personnalités qui avaient participé à l'histoire de la commune. Avec ses recherches, il avait réalisé l'historique de Meillac depuis ses origines.

Nous rendons hommage à M. André IRYS, pour le geste important qu'il a effectué en faveur de la commune et de ses habitants. Monsieur André IRYS a légué à la commune la totalité de ses biens immobiliers et numéraires pour un total de plus d'un million d'euros. Il nous démontre par ce geste son attachement à ses racines meillacoises et l'amour qu'il avait pour sa commune. Nous connaissons sa discrétion. En reconnaissance de cette action, nous nommerons une rue ou un espace public à son nom.

État Civil 2024

Mariages

AFCHAIN Gaël et GIRARD Élodie, le 04 mai
DESHAYES Fabien et MERCET Amélie, le 11 mai

Décès

AOUSTIN Jean, décédé 25 novembre 2023
MAILLARD Laurent, décédé le 29 janvier

Naissances

MONSIFROT Lauréline, née le 27 novembre 2023
MORHAIN Antoine, né le 29 décembre 2023
GUESDON Ange, né le 02 janvier
LEHOUSSEL Timéo, né le 11 janvier
PLANCHAIS Aydan, né le 12 janvier
BOISSIÈRE PICAUT Mahé, né le 16 mars
LE FOLL Rosie, née le 25 mars
BATAILLE Charlotte, née le 12 avril

Données transmises après accord des responsables légaux.

